[Text]

Senator Ottenheimer: Without amendment?

The Chairman: That would be my suggestion. I do not think anything has come out of this particular session that would give us cause to call more witness, but I am in the hands of the committee with respect to that.

Senator Beaudoin: I would agree with that.

The Chairman: If it is your desire to deal with the bill at this time, I probably should start, to a greater degree than I have in the past, by following the accepted way of dealing with legislation, and that would involve a clause-by-clause consideration of the bill. It need not take long. Shall I proceed with that, honourable senators?

Senator Beaudoin: Perhaps I could move that we adopt the bill generally, as it is, instead of going clause by clause, because I did not see any real opposition to this bill this morning.

Senator Ottenheimer: Clause 1 to 14.

The Chairman: Why don't we try the other approach, Senator Beaudoin, just to see if we can do it.

Senator Austin: You want to practice in case it —

Senator Beaudoin: I am chairman of the Legal committee. I will follow your jurisprudence.

The Chairman: Thereafter, we will turn our meeting over to dealing with Bill C-72. I do not think that need take us too long, because we do not have any amendments that I am aware of.

In any event, dealing now with Bill C-107 on a clause-byclause basis, I ask the committee if the title shall stand?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: That response of "Agreed" I would take as being something that would indicate acceptance, and I would then go on to the next question to the committee: Shall clause one stand?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 2 through 14 carry?

Hon. Senators: Carried.

The Chairman: Shall the title carry?

Hon. Senators: Carried.

The Chairman: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Carried.

The Chairman: Shall the bill be reported to the Senate without amendment?

Hon. Senators: Agreed.

[Traduction]

Le sénateur Ottenheimer: Sans amendement?

Le président: C'est ce que je propose. Cette séance n'a rien révélé qui justifierait que l'on fasse appel à d'autres témoins, mais je m'en remets au comité sur ce point.

Le sénateur Beaudoin: Je suis d'accord avec cette façon de procéder.

Le président: Si vous voulez en finir avec le projet de loi dès maintenant, il faudrait peut-être que je commence, en procédant de manière plus stricte que par le passé, par suivre la procédure reconnue d'examen des lois, ce qui implique un examen article par article du projet de loi. Ce ne devrait pas être trop long. Puis-je commencer, honorables sénateurs?

Le sénateur Beaudoin: Je pourrais peut-être proposer que nous adoptions le projet de loi dans son ensemble plutôt que de l'examiner article par article, parce que je n'ai pas vu de véritable opposition à ce projet de loi ce matin.

Le sénateur Ottenheimer: Les articles 1 à 14.

Le président: Pourquoi ne pas essayer l'autre solution, sénateur Beaudoin, pour voir si nous pouvons le faire.

Le sénateur Austin: Vous voulez vous exercer au cas où...

Le sénateur Beaudoin: Je suis président du comité des affaires juridiques. Je m'en tiendrai à votre jurisprudence.

Le président: Nous consacrerons ensuite le reste de notre séance au projet de loi C-72. Je ne crois pas que ça nous prenne trop de temps parce que je n'ai pas entendu parler d'amendement.

Quoi qu'il en soit, nous passons maintenant à l'examen article par article du projet de loi C-107 et je demande au comité s'il convient d'adopter son titre.

Des voix: D'accord.

Le président: Si l'on me répond «d'accord», j'en conclurai que la disposition doit être adoptée et je passerai ensuite à l'article suivant en posant la même question au comité: Doit-on adopter l'article un?

Des voix: D'accord.

Le président: Doit-on adopter les articles 2 à 14?

Des voix: D'accord.

Le président: Doit-on adopter le titre?

Des voix: D'accord.

Le président: Doit-on adopter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

Le président: Doit-on renvoyer le projet de loi devant le Sénat sans amendement?

Des voix: D'accord.